

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit Dryene Basic
Autres noms Cauterant Mixture

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Prévue Cautère. Pour usage professionnel seulement.
Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.
1265 Fewster Drive
Mississauga ON L4W 1A2

Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300
Téléphone No (888)226-8832 (CANUTEC)
Service clientèle: The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. (800) 263-0862, (905) 625-0311

2. Identification des dangers du produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 2;H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Acute Tox. 3;H301	Toxique en cas d'ingestion.
Acute Tox. 3;H311	Toxique par contact cutané.
Acute Tox. 3;H331	Toxique par inhalation.
peau Corr. 1B;H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
yeux Dam. 1;H318	Provoque des lésions oculaires graves.
Muta. 2;H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
STOT SE 1;H370	Risque avéré deffets graves pour les organes. Organes cibles spécifiques:
STOT RE 2;H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Organes cibles spécifiques: (Not Available)
Aquatic Chronic 2;H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage



Danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H331 Toxique par inhalation.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H370 Risque avéré deffets graves pour les organes.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention]:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / une protection des yeux / une protection du visage.

[Réponse]:

P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P304+312 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Consulter un médecin.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P391 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage]:

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

[Disposition]:

P501 Éliminer les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un risque au sens du Règlement sur les produits contrôlés.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques
Methanol Numéro CAS: 0000067-56-1 Synonymes : methanol (as methanol), METHYL ALCOHOL, Methanol	45 - 70	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 3;H331 Acute Tox. 3;H311 Acute Tox. 3;H301 STOT SE 1;H370 (> 10%)	[1][2][3]
Phenol Numéro CAS: 0000108-95-2 Synonymes : Acide carbolique, Phenol	10 - 30	Muta. 2;H341 Acute Tox. 3;H331 Acute Tox. 3;H311 Acute Tox. 3;H301 STOT RE 2;H373 peau Corr. 1B;H314	[1][2]

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Yeux	Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.
Ingestion	Si la personne est consciente, lui faire boire de l'eau ou du lait. Contacter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé

INHALATION : Provoque l'irritation des muqueuses. Peut causer des étourdissements, des nausées, des troubles visuels, une insuffisance respiratoire, une incoordination musculaire et une narcose.

CONTACT CUTANÉ : Le phénol est rapidement absorbé par la peau. Cause des brûlures, un empoisonnement par la peau et une dermatite.

CONTACT OCULAIRE : Le liquide est corrosif pour les yeux. Peut causer des lésions de la cornée ou une cécité. Les vapeurs peuvent causer des rougeurs et des irritations.

INGESTION : Toxique. Cause des brûlures de la bouche et de la gorge, des douleurs à l'estomac, des diarrhées, des étourdissements, des maux de tête et une cécité. Peut entraîner la mort.

Surexposition chronique : Un empoisonnement par exposition prolongée à de faibles concentrations de vapeurs et aérosols de phénol 1) peut entraîner des troubles digestifs, des troubles nerveux et des éruptions cutanées et 2) peut causer des lésions des reins et du foie. Peut être fatal. Une surexposition chronique au méthanol peut entraîner des lésions oculaires chez les humains.

La rapidité d'élimination du phénol est de première importance

Risques d'anomalies de la reproduction ou de génétique. Traiter de manière symptomatique

Inhalation

Toxique par inhalation. Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Peau

Toxique par contact cutané. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Ingestion

Toxique en cas d'ingestion.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour se protéger contre les produits de décomposition.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long de la surface vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Répandre un absorbant inerte sur le déversement et placer dans un récipient adapté et correctement étiqueté aux fins de récupération ou d'élimination.

Rincer la zone avec de grandes quantités d'eau.

Absorber avec des matériaux adaptés et placer dans des récipients en vue de leur dépôt dans une installation d'élimination des déchets agréée en vertu de la loi américaine RCRA en matière de conservation et de récupération des ressources.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact visuel. Observez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter la contamination de l'environnement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles: Cette substance ne est pas compatible avec des agents oxydants puissants, le bromure d'acétyle, les solutions d'alkylaluminium, hydrure de béryllium, le trichlorure de bore, le tétrachlorure de carbone et les métaux, le chloroforme et l'hydroxyde de sodium ou de sodium, le chlorure cyanurique, du dichlorométhane et de l'air, le diéthyl-zinc, de l'hydrogène et du nickel de Raney catalyseur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles

8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

N° CAS	Ingrédient	Exposition	
		Source	Valeur
0000067-56-1	Méthanol	OSHA	TWA 200 ppm (260 mg/m ³)
		ACGIH	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm
		NIOSH	TWA 200 ppm (260 mg/m ³) ST 250 ppm (325 mg/m ³) [peau]
0000108-95-2	Phénol	OSHA	TWA 5 ppm (19 mg/m ³) [peau]
		ACGIH	TWA: 5 ppm
		NIOSH	TWA 5 ppm (19 mg/m ³) C 15.6 ppm (60 mg/m ³) [15-minute] [peau]

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la

pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Yeux	Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.
Peau	Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Porter gants en PVC ou en caoutchouc.
Contrôles d'ingénierie	Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.
Autres pratiques de travail	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Jaune à ambre Liquide
Odeur	Très parfumé et phénolique
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	N.A.
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	156 - 160F (69 - 71C)
Point d'éclair	56 - 60F (13 - 16C)
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Partial > 1 (Bu Acetate=1)
Inflammabilité (solide, gaz)	n'est pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion: 1.7 (methanol) Limite supérieure d'explosivité: 36 (methanol)
Tension de vapeur (Pa)	138 mm Hg (methanol)
Densité de vapeur	> 1
Densité	0.890 - 0.905
Solubilité dans l'eau	Non mesuré
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation (°C)	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Non mesuré
% COV	71%

9.2. Autres informations

Le matériau sous forme de poudre est hygroscopique.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

10.4. Conditions à éviter

La chaleur extrême peut provoquer la décomposition du produit, produisant une fumée âcre et des fumées irritantes. Éviter l'exposition à la lumière, aux sources d'inflammation, à la formation de poussière, à la chaleur excessive, à l'exposition à l'air humide ou à l'eau.

10.5. Matières incompatibles

Cette substance ne est pas compatible avec des agents oxydants puissants, le bromure d'acétyle, les solutions d'alkylaluminium, hydrure de béryllium, le trichlorure de bore, le tétrachlorure de carbone et les métaux, le chloroforme et l'hydroxyde de sodium ou de sodium, le chlorure cyanurique, du dichlorométhane et de l'air, le diéthylzinc, de l'hydrogène et du nickel de Raney catalyseur.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg/kg	DL50 de la peau, mg/kg	Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr	Inhalation gaz CL50, ppm
Méthanol - (67-56-1)	2,769.00, Rat - Catégorie: 5	17,100.00, Lapin - Catégorie: NA	pas de données disponibles	pas de données disponibles	64,000.00, Rat - Catégorie: NA
Phénol - (108-95-2)	530.00, Rat - Catégorie: 4	630.00, Rat - Catégorie: 3	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-56-1	Méthanol	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0000108-95-2	Phénol	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité aiguë - orale	3	Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë - cutanée	3	Toxique par contact cutané.
Toxicité aiguë - inhalation	3	Toxique par inhalation.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	1B	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	2	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	1	Risque avéré deffets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	2	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	---	Non applicable

INHALATION : Provoque l'irritation des muqueuses. Peut causer des étourdissements, des nausées, des troubles visuels, une insuffisance respiratoire, une incoordination musculaire et une narcose.

CONTACT CUTANÉ : Le phénol est rapidement absorbé par la peau. Cause des brûlures, un empoisonnement par la peau et une dermatite.

CONTACT OCULAIRE : Le liquide est corrosif pour les yeux. Peut causer des lésions de la cornée ou une cécité. Les vapeurs peuvent causer des rougeurs et des irritations.

INGESTION : Toxique. Cause des brûlures de la bouche et de la gorge, des douleurs à l'estomac, des diarrhées, des étourdissements, des maux de tête et une cécité. Peut entraîner la mort.

Surexposition chronique : Un empoisonnement par exposition prolongée à de faibles concentrations de vapeurs et aérosols de phénol 1) peut entraîner des troubles digestifs, des troubles nerveux et des éruptions cutanées et 2) peut causer des lésions des reins et du foie. Peut être fatal. Une surexposition chronique au méthanol peut entraîner des lésions oculaires chez les humains.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Méthanol - (67-56-1)	15,400.00, Lepomis macrochirus	18,260.00, Daphnia magna	22,000.00 (96 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Phénol - (108-95-2)	3.73, Oncorhynchus gorbuscha	3.29, Ceriodaphnia dubia	46.42 (96 hr), Pseudokirchneriella subcapitata

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit contient des produits chimiques PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne figure pas sur la liste des matières interdites d'élimination sur les terres, selon la RCRA.

14. Informations relatives au transport

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro ONU	UN1992	UN1992	UN1992
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	UN1992, Flammable liquids, toxic, n.o.s., (Methyl Alcohol/Phenol), 3, II	Flammable liquids, toxic, n.o.s., (Methyl Alcohol/Phenol)	Flammable liquids, toxic, n.o.s., (Methyl Alcohol/Phenol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger TMD: 3	IMDG: 3 Sous-classe: Non applicable	Classe d'aérien: 3



Fiche de données de sécurité (FDS) Dryene Basic

Date de révision de la
fiche signalétique:
10/03/2018

14.4. Groupe
d'emballage

II

II

II

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG

Polluant marin: Oui; (Phenol)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations

15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

Classification SIMDUT B2 D1B E

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Méthanol

Phénol

Water

Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

16. Autres informations

**Date de révision de la
fiche signalétique** 10/03/2018

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H331 Toxique par inhalation.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H370 Risque avéré deffets graves pour les organes.

H371 Risque présumé deffets graves pour les organes.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Cette fiche toxicologique a été préparée en utilisant les informations fournies par / obtenu à partir de la Dodge Chemical Company Inc. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et d'orientation lors de l'exposition au produit. La Dodge Chemical Company, Inc. décline expressément toute garantie expresse ou implicite, et décline toute responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans les présentes. Les données contenues dans cette fiche ne sont pas applicables à utiliser avec tout autre produit ou dans tout autre processus quant à l'exactitude et / ou l'exhaustivité de telles informations. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée ou modifiée en aucune façon à l'insu exprimée et la permission de The Dodge Chemical Company, Inc.

Fin de la FISPQ